



# Confédération Paysanne

Syndicat pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

## Communiqué de Presse

Mardi 9 octobre 2018

### VOS CONTACTS PRESSE :

Jean-Marc THOMAS ■  
Porte-parole régional  
Tél. : 06.77.86.36.96

??T ■  
Comité Régional  
Tél. : 06.

Anne  
TRAVERT ■  
Animatrice  
Tél : 06.60.74.65.81

## Mise au point de la Confédération paysanne dans l'affaire TRISKALIA

Le litige qui oppose un éleveur de MOUSTERU à la coopérative provoque l'émoi dans les campagnes depuis plusieurs semaines.

Interpellée à plusieurs reprises sur le sujet, la Confédération tient à éclaircir ses positions dans un dossier extrêmement sensible.

Tout d'abord, l'éleveur est défendu par l'association Phytovictimes. Le syndicat n'a jamais été saisi en tant qu'organisation.

Les éléments dont nous disposons, à ce jour, permettent d'affirmer qu'une erreur de livraison chez l'éleveur a pu entraîner la consommation d'aliments médicamenteux par des vaches et de ce fait ont pu occasionner des conséquences sanitaires sur les animaux.

Ce genre d'erreur peut être évité à l'avenir. C'est pourquoi, nous avons demandé au président de TRISKALIA, de mettre en place les procédures adéquates pour éviter la présence d'aliments médicamenteux aux côtés d'aliments conventionnels dans les mêmes camions. Si cela semble possible au niveau de la flotte de camions de la coopérative, cela semble plus difficile à mettre en place chez les transporteurs qui sous traitent pour elle. Les questions de coûts ne doivent pas prévaloir sur la sécurité alimentaire des élevages et de nos citoyens.

TRISKALIA a l'exigence d'être irréprochable à ce niveau afin de ne pas porter atteinte à l'ensemble de la filière.

Ensuite, notre syndicat s'inquiète de la manière dont est traité le préjudice subi par l'éleveur. Cela fait 6 mois que dure cette affaire. Suffisamment d'éléments existent : attestations vétérinaires, analyses d'aliments réalisés en laboratoires, rapport de l'administration, etc... Les méthodes d'expertise sont suffisamment rodées, aujourd'hui, pour apporter une réponse rapide et adaptée à une situation qui pourrait bien se reproduire chez d'autres adhérents de la coopérative.

Plus globalement, ce nouveau conflit est pour nous, l'occasion de demander à nos coopératives de tourner le dos à une agriculture industrielle dépendante des antibiotiques, des engrais et des pesticides pour s'engager plus clairement vers une agriculture moderne, autonome et rentable dans l'intérêt primordial des producteurs.

Confédération Paysanne de Bretagne

17 rue de Brest - 35000 Rennes

Tel. 02.99.51.43.72 - [bretagne@confederationpaysanne.fr](mailto:bretagne@confederationpaysanne.fr)